

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 15 mars 2013

Service instructeur

Direction de l'Environnement et du
Cadre de Vie

N° CP-2013-3-6-3

Service consulté

**ABATTOIR DEPARTEMENTAL
INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN 2013**

Résumé : Le fonctionnement de l'abattoir de proximité de CERNAY est assuré par une société d'exploitation dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP). Ce contrat stipule que les travaux d'investissement et de gros entretien sont à la charge du Département. Lors de la réunion de la Commission Consultative de l'Abattoir du 16 octobre 2012, l'exploitant a présenté les investissements nécessaires pour améliorer le fonctionnement de l'outil et les services rendus aux usagers. Le présent rapport vous propose de retenir certains de ces investissements qui permettront d'améliorer le travail et la productivité des opérateurs, de fiabiliser les équipements et de répondre à des exigences de sécurité.

Le fonctionnement de l'abattoir du Haut-Rhin est assuré par une Société d'Exploitation dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP). En application de ce contrat, le Département finance les nouveaux investissements ainsi que les travaux de gros entretien.

Les travaux, les acquisitions nouvelles et les mises aux normes faisant l'objet du présent rapport relèvent du propriétaire de l'abattoir.

L'article 25 du contrat de Délégation de Service Public (DSP) fixe les obligations du propriétaire en matière d'entretien dans les termes suivants :

« Les travaux de gros entretien sont à la charge du propriétaire. Ils ont pour objet de maintenir le bon état et le bon usage des installations existantes et de prolonger leur durée d'utilisation. Ils se distinguent des travaux de nettoyage et d'entretien courant qui sont à la charge de l'exploitant, par le fait qu'ils présentent un caractère exceptionnel et non répétitif. »

Investissements et gros travaux d'entretien 2013

Dans un premier temps, il vous est proposé de reporter et de retenir les investissements votés en 2012 mais qui n'ont pas pu être réalisés, à savoir :

- Le renforcement du piège bovin

Cet abattoir multi-espèces est amené à abattre des bovins de grosse taille et il est proposé de renforcer le piège de contention des bovins pour l'adapter au traitement de ces animaux, en remplaçant notamment le système des vérins hydrauliques.

Ces travaux sont estimés à 6 800 € TTC.

- La mise aux normes des moyens de lutte contre l'incendie

La mise aux normes des locaux de l'abattoir nécessite la pose d'extincteurs supplémentaires et de la signalétique appropriée.

Cette mise aux normes est estimée à 3 800 € TTC.

Lors de la réunion de la Commission Consultative de l'abattoir du 16 octobre 2012, présidée par M. Rémy WITH, la Société d'Exploitation a présenté la liste des investissements souhaités en 2013 qui permettront d'améliorer la fiabilité, la mise aux normes et le fonctionnement de l'outil.

De cette liste, il vous est proposé de retenir les investissements suivants :

- Renforcement du prétraitement

Les effluents de l'abattoir sont prétraités avant leur rejet dans le réseau d'assainissement public dans le but de réduire la pollution à la source. Les équipements en place sont sous-dimensionnés et ne permettent pas de répondre aux exigences réglementaires. Il est proposé de renforcer le dessableur et le dégraisseur par la mise en place de matériels plus performants.

Ces travaux sont estimés à 20 800 € TTC.

- Matériels divers pour l'atelier de découpe

La société d'exploitation veut développer l'activité de découpe qui permettra de dégager des marges financières. A ce titre, il est proposé de mettre à sa disposition une épilucheuse à viande autonettoyante à air comprimé et une balance étiqueteuse.

Ces équipements sont estimés à 34 420 € TTC.

- Amélioration de l'ergonomie de l'atelier de découpe

Les carcasses sont conduites vers l'atelier de découpe, suspendues par des crochets à un système de rails aériens. Afin d'améliorer la desserte des différents postes de travail, il y a lieu de prolonger ce réseau de rails et d'aménager un poste d'affalage des carcasses sur les tables de découpe.

Ces travaux sont estimés à 6 800 € TTC.

- Installation d'un lave-mains au droit de l'aire de lavage

Après avoir déchargé les animaux dans la bouverie, les apporteurs sont tenus de nettoyer leur bétailière à l'aide du nettoyeur haute pression mis à leur disposition. Les usagers ont demandé la pose d'un lave-mains, vue l'impossibilité d'utiliser le nettoyeur haute pression pour se laver les mains.

Ces travaux sont estimés à 3 200 € TTC.

- Motorisation du portail d'entrée

Pour améliorer l'accueil des usagers et optimiser le travail du secrétariat, la commission consultative a proposé la mise en place d'une motorisation télécommandée du portail d'entrée du site de l'abattoir.

Ces travaux sont estimés à 2 100 € TTC.

- Fourniture de barrières amovibles

A plusieurs reprises des animaux ont réussi à s'échapper de leur bétailière lors de l'opération de déchargement : les animaux tournaient alors autour du bâtiment de l'abattoir et les opérateurs ont eu le plus grand mal à les diriger vers la bouverie. La mise en place de barrières amovibles permettra de diriger ces bêtes vers le quai de déchargement en toute sécurité.

La fourniture de 30 mètres linéaires de barrières est estimée à 3 500 € TTC.

Récapitulatif du coût des travaux et des équipements

Renforcement du piège bovin	6 800 €
Renforcement du prétraitement	20 800 €
Amélioration de l'ergonomie de l'atelier de découpe	6 800 €
Installation d'un lave-mains au droit de l'aire de lavage	3 200 €
Motorisation du portail d'entrée	2 100 €
Total Travaux	39 700 €
Mise aux normes des moyens de lutte contre l'incendie	3 800 €
Matériels divers pour l'atelier de découpe	34 420 €
Fourniture de barrières amovibles	3 500 €
Total Equipements	41 720 €
Total général	81 420 €

Travaux imprévus de gros entretien

Un marché à bons de commandes a été passé avec un prestataire de service pour faire face à des réparations urgentes, nécessitant une intervention immédiate. Le montant prévisionnel de ces dépenses est de 15 000 €.

Les réparations n'entraînant pas de panne bloquante feront l'objet de consultations spécifiques pour chacune d'elles.

Imputation budgétaire

Une Autorisation de Programme (AP) de 100 000 € est inscrite au Budget Primitif 2013 pour les investissements et de même que des Crédits de Paiement (CP) à hauteur de 15 000 € pour les travaux de gros entretien à l'abattoir de CERNAY.

Les imputations budgétaires sont les suivantes :

- travaux : - Programme C141 - Chapitre 21 – Fonction 928 - Nature 21351,
- acquisitions : - Programme C141 - Chapitre 21 – Fonction 928 - Nature 2157,
- frais d'insertions : - Programme C141 - Chapitre 20 – Fonction 928 - Nature 2033,
- dépenses de gros entretien : - Programme C641 - Chapitre 011 – Fonction 928 - Nature 61558.

En conclusion il vous est proposé d'affecter 100 000 € d'Autorisation de Programme pour l'ensemble des travaux et des acquisitions, y compris ceux de gros entretien non prévisibles à ce jour, et d'approuver le programme des travaux prioritaires détaillé ci-dessus.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER